

Introduction

Étudier les inscriptions médiévales revient, pour l'historien, à analyser le message que les hommes du Moyen Âge ont souhaité transmettre à leur propre société tout autant qu'à la postérité. Plus rares que les autres sources écrites, souvent plus concises, les inscriptions portent en revanche un discours particulièrement pertinent pour étudier les représentations idéologiques. Destinées à être vues, sinon lues, par le plus grand nombre, elles adoptent souvent une forme matérielle, graphique et textuelle qui attire l'attention du lecteur potentiel sur les éléments jugés fondamentaux pour le commanditaire*. L'inscription, écrit public par excellence, est avant tout un formidable outil de communication.

Après avoir présenté en première partie l'épigraphie médiévale (discipline visant à étudier les inscriptions), ce recueil propose donc à l'étudiant des exemples d'interprétation historique d'inscriptions médiévales, souvent négligées des chercheurs en raison notamment de leur forme matérielle particulière et parfois déroutantes. Les commentaires réunis ici visent à montrer que le support et la localisation des inscriptions viennent compléter, à leur manière, le simple contenu du texte. En replaçant l'inscription dans son contexte historique, littéraire, artistique, archéologique et topographique, le médiéviste peut en faire une source de connaissance particulièrement riche. Les documents complémentaires proposés à la fin de chaque commentaire, issus de genres littéraires divers, illustrent le fait que les documents épigraphiques, comme toute source historique, ne se comprennent pleinement que dans la perspective large d'une histoire globale, celle qui puise à toutes les sources disponibles, quelle qu'en soit la forme matérielle et intellectuelle.

L'épigraphie médiévale est une discipline assez récente ; le choix, pour cet ouvrage, a été de privilégier dans les commentaires la période allant du VIII^e au XIII^e siècle, caractérisée par une culture écrite socialement limitée et qui s'exprime majoritairement en latin, ce qui permet de s'interroger sur la nature et l'efficacité de la communication par l'inscription. Le caractère nouveau

de la démarche épigraphique en histoire médiévale justifie également le choix d'inscriptions conservées en France, afin de faciliter aux étudiants l'accès non seulement à la bibliographie mais aussi, ce qui est souhaitable, aux originaux eux-mêmes. C'est pourquoi sont présentés à la fin de l'ouvrage quelques édifices, sites et musées de France où une collection épigraphique accessible peut servir de base à l'apprentissage de l'épigraphie de terrain. Enfin, un glossaire rassemble l'ensemble des termes signalés par un astérisque (*) dans le cours de l'ouvrage, accompagnés d'une définition succincte.

Ce recueil pédagogique, publié grâce à la confiance et la patience des éditions Bréal et, surtout, de Michèle Gaillard, directrice de la collection, a bénéficié de l'aide amicale de Claude Arrignon et, surtout, de Vincent Debais. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. L'ensemble aurait toutefois été inconcevable sans l'admirable travail à la fois éditorial et méthodologique réalisé par Robert Favreau et ses collaborateurs, notamment Jean Michaud (†) et Bernadette Mora dans le cadre du *Corpus des inscriptions de la France médiévale de Poitiers* depuis une quarantaine d'années. Témoignage de gratitude envers leur travail, cet ouvrage permettra également, je l'espère, de poursuivre leur œuvre en montrant aux étudiants la voie à suivre.

CÉCILE TREFFORT

I. Inscription et épigraphie

Selon la définition commune, l'épigraphie est la science des inscriptions, c'est-à-dire des ensembles de caractères gravés ou inscrits visant à conserver ou évoquer un souvenir, indiquer une destination, transmettre un message, exprimer une opinion.

En tant que discipline scientifique, l'épigraphie médiévale recourt à diverses méthodes partagées avec d'autres champs de la recherche pour la lecture, la traduction, la datation et l'interprétation des textes. Son champ d'action est aussi large que la définition de l'inscription, qui a évolué dans les dernières décennies, suivant en cela l'avancée de la recherche.

C'est pourquoi, avant d'aborder les documents épigraphiques eux-mêmes, il semble nécessaire de définir précisément l'inscription médiévale, d'en décrire la dynamique de communication, d'évoquer ses modalités de transmission et enfin de dresser un panorama général de l'histoire, des méthodes et des perspectives de l'épigraphie médiévale. Une telle présentation est indispensable pour que l'étudiant médiéviste puisse ensuite appréhender l'inscription comme une vraie source d'histoire.

I. Qu'est-ce qu'une inscription ?

Longtemps, l'identité de l'épigraphie a été subordonnée à la définition de disciplines proches, mieux reconnues au sein des études médiévales et dont on la distinguait par la nature des documents étudiés. Était considéré comme inscription tout écrit sur support dur, ou plutôt, tout ce qui n'était pas inscrit sur du papyrus, du parchemin*, du papier (relevant de la paléographie*), sur des monnaies (numismatique*) ou sur des sceaux (sigillographie*). Peu satisfaisante d'un point de vue intellectuel, cette définition en négatif s'opposait en outre au sens commun qui insiste, dans sa perception de l'inscription, moins sur sa matérialité que sur sa fonction de conservation de mémoire et de transmission de l'information.

L'évolution récente de la recherche en épigraphie médiévale a permis de proposer une approche fonctionnelle, beaucoup plus pertinente, dont on doit une des expressions les plus claires à Robert Favreau, fondateur de la

discipline en France. Pour lui, et désormais pour tous les médiévistes, « l'inscription a pour fonction de porter à la connaissance du public le plus large et pour la plus longue durée, d'assurer une communication en vue d'une publicité universelle et durable » (R. Favreau, *Épigraphie médiévale...*, p. 31). Ainsi, « pour définir l'épigraphie, il faut donc partir non de la forme mais des fonctions de l'inscription. Les inscriptions n'ont pas pour objet de fonder des droits, d'établir des actes de nature juridique comme le font les chartes. L'épigraphie est la science de ce qui est écrit – c'est son étymologie – en vue de communiquer quelque élément d'information au public le plus large et pour la plus longue durée. Et l'objet de son étude, c'est naturellement le contenu du message qu'elle transmet » (*ibid.*, p. 5)

Comme les autres textes médiévaux, la richesse de l'inscription provient du fait que son message relève autant du texte que de sa forme matérielle; il importe alors d'en connaître les caractéristiques principales.

Formes et supports

Le caractère large de la notion d'inscription justifie la grande diversité des documents médiévaux entrant dans cette catégorie. Les hommes du Moyen Âge n'avaient eux-mêmes aucun mot spécifique ou univoque pour la désigner. Qualifiée parfois de *titulus** (littéralement « titre »), elle était le plus souvent évoquée par une périphrase associant l'acte d'écrire au support sur lequel le texte devait prendre place et, parfois, à la nature matérielle de l'écriture* choisie (par exemple, des « lettres d'or »). Cette habitude montre combien le choix du support, de la matière et de l'emplacement de l'inscription étaient importants pour les hommes du Moyen Âge : en recherchant la durabilité et la publicité de leur témoignage, ils faisaient ainsi des choix techniques dont il importe à l'historien de comprendre les enjeux fondamentaux.

Suivant le message à transmettre, le texte pouvait prendre place sur l'édifice lui-même (église, château, maison civile...), sur ses aménagements intérieurs (chaire à prêcher, cuve baptismale, tombeau, manteau de cheminée...) ou sur des objets mobiliers les plus divers (calice, reliquaire, cloche, crosse, couteau, broche, couverture de livre...). Quelle que soit la solution retenue, l'historien peut considérer qu'il y avait un lien étroit, dans l'esprit du commanditaire*, entre le contenu du texte et le lieu où il prenait place. Le texte épigraphique ne peut pas se comprendre pleinement s'il est coupé de son contexte matériel.

Le choix de l'objet ou de l'édifice qui porte l'inscription a des incidences évidentes sur celui du matériau et de la technique utilisée, ainsi que sur la longueur du texte et la forme des lettres. Sur un monument, le texte sera le plus souvent peint sur le mur, *a fresco* (c'est-à-dire quand l'enduit est encore humide) ou non, ou bien sculpté dans la pierre (inscription « lapidaire »). Si la technique antique d'application de caractères réalisés en métal (bronze notamment) avec des tenons à l'arrière semble avoir disparu au Moyen Âge, le contraste entre la pierre et l'inscription peut être accentué par des incrustations de plomb ou de mastic. Les mêmes techniques peuvent être utilisées pour inscrire des textes sur certains aménagements (autel*, cuve baptismale...), même si ceux-ci, dans le cadre de réalisations plus prestigieuses, peuvent également faire appel aux arts du feu, dont les contraintes sont bien différentes.

En effet, la réalisation de certaines œuvres exige des compétences techniques que seul un artisan spécialisé peut mettre en œuvre. En outre, si l'on excepte la broderie, la ciselure ou la mosaïque, dont les motifs décoratifs ou graphiques sont réalisés directement sur le support, les autres procédés obligent à une réalisation en plusieurs temps, voire à une écriture* initialement à l'envers pour obtenir, par moulage par exemple, une inscription à l'endroit. Nombre de ces manipulations sont en outre soumises à l'épreuve du feu, avec tous les risques d'altération du texte que cela représente. Fondre une cloche, émailler les plaques d'un reliquaire, nieller* la ceinture d'une statue de la Vierge, vernisser* un carreau de pavement ou fixer les couleurs sur le verre d'un vitrail exige un soin particulier et le recours à des spécialistes, d'où un prix de revient élevé, ce qui renseigne indirectement sur le niveau social du commanditaire*.

L'étude du support et de la technique apparaît pour l'historien comme le moyen de mesurer le prix mais surtout l'impact du texte dans la société du temps. Ainsi, l'inscription sera d'autant plus remarquée que le matériau sera précieux ou d'origine lointaine et que son procédé de mise en œuvre aura été complexe et coûteux. Pour ne prendre que l'exemple de la pierre, un marbre poli n'aura pas le même impact visuel qu'un calcaire local; de même, l'usage du schiste ardoisier sera plus banal en Anjou, lieu d'extraction, qu'en Poitou, où une pierre de ce type aura nécessairement été importée. La réalisation d'une inscription, au-delà d'un aspect purement technique, s'inscrit donc dans un circuit économique particulier qui donne une partie de son sens au message transmis.

Parmi les caractères externes de l'inscription, il ne faut évidemment pas oublier l'emplacement du texte, à la fois sur son support et dans son environnement monumental ou topographique. L'inscription peut en effet être diversement mise en valeur selon qu'elle dispose ou non d'un champ épigraphique propre (c'est-à-dire d'un espace préparé ou réservé pour accueillir l'écriture*). Plusieurs cas peuvent, là encore, se présenter. Parfois, le texte prend place sur une plaque qu'il emplît entièrement. C'est le cas de nombreuses inscriptions lapidaires, bordées ou non d'un cadre décoratif pour rehausser sa qualité graphique, encastrées dans un mur, mais également des plaques de plomb déposées dans les sépultures et qui portent le nom, la fonction du défunt et, parfois, une prière d'absolution*. Elles ont alors une identité propre et une réelle cohérence interne, même si elles doivent comme les autres être étudiées en fonction de leur emplacement, visible ou non, dans l'édifice ou la tombe.

Tout aussi souvent, le texte est associé à des représentations iconographiques*, ce qui lui confère une partie de son intérêt tout en rendant complexe son interprétation. Les inscriptions portées par des phylactères*, sorte de banderoles tenues par les personnages représentés, leur prêtent directement la parole; c'est souvent le cas, en particulier, des prophètes*. En revanche, un nom inscrit dans le champ iconographique* resté vierge aura plutôt valeur de légende* ou d'identification. Dans les programmes où textes et images sont intimement associés, on peut difficilement comprendre les uns sans les autres, et l'ensemble révèle souvent, à l'étude, un sens profond, suggéré de manière subtile, que l'historien ne peut retrouver qu'en s'aidant des écrits savants, en particulier exégétiques*, contemporains.

Si le rapport du texte à l'image est essentiel, il ne doit pas faire oublier l'importance de l'emplacement de l'inscription, qui conditionne directement sa lisibilité. Une information portée à la façade d'une église paroissiale a plus de chance d'être lue qu'un texte inscrit en caractères de quelques centimètres sur une verrière située à une trentaine de mètres de haut dans la nef d'une cathédrale. Contrairement aux textes manuscrits enfermés dans la bibliothèque ou le chartrier, l'inscription doit théoriquement, pour remplir son office, être lisible et entretenir un lien étroit avec l'espace dans lequel elle prend place (par exemple, le chœur* de l'église) ou l'action qu'elle accompagne (célébration de l'eucharistie*). La fonction de l'espace ou de l'objet concerné joue alors un rôle essentiel dans l'efficacité du texte.